



PREFET DE LA HAUTE-GARONNE



Service émetteur : Délégation Territoriale de la Haute-Garonne
Pôle Prévention et Gestion des Alertes Sanitaires

Affaire suivie par : Alain BARON
Courriel : alain.baron@ars.sante.fr
Téléphone : 05 34 30 26 58
Télécopie : 05 34 30 26 56

La Directrice Générale

à

Le 9 avril 2014

SMEA
Agence de St Gaudens
657 chemin de la Graouade
31800 SAINT GAUDENS

Objet :
Commune de FRONTIGNAN DE COMMINGES
Levée d'interdiction de consommation

Monsieur le Directeur,

Depuis le 12 février 2014, la qualité de l'eau distribuée sur la commune de Frontignan de Comminges s'est dégradée et a justifié le 7 mars 2014 la suspension provisoire de la consommation de l'eau l'eau.

Jusqu'à la semaine dernière, les prélèvements de contrôle n'ont pas permis de lever, compte tenu des non-conformité microbiologique, puis physico chimiques successives cette suspension.

Le laboratoire m'informe à l'instant des résultats du dernier prélèvement de contrôle réalisé le 8 avril.

Les résultats de ces analyses ne mettent plus en évidence de turbidité élevée et la teneur en désinfectant est satisfaisante.

Aussi, je vous informe que vous pouvez avertir la population qu'elle peut à nouveau consommer l'eau du réseau.

Vous voudrez bien faire parvenir à Madame la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé l'état d'avancement des travaux de raccordement sur le réseau d'Antichan de Frontignes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Directrice générale de l'Agence Régionale
de Santé de Midi-Pyrénées, et par délégation,
Le Délégué Territorial de la Haute-Garonne,

Laurent POQUET

Copie à Mr le Sous Préfet de Saint-Gaudens
Mr le Maire de FRONTIGNAN DE COMMINGES